caue de l'Ardèche

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 juin 2019;
- Elections de trois membres du Conseil d'Administration;
- Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2019;
- Comptes de l'exercice 2019 et rapport du commissaire aux comptes;
- Programme d'actions 2020;
- Budget 2020;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 31 août 2020, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée Générale.
Le 14 septembre 2020 à 17 heures, le Conseil d'administration et les membres adhérents se sont réunis Place de la Succulente à Beauchastel.

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Guy BOUCHER, adjoint au Maire de Jaujac
Luc BOUSQUET, Directeur délégué à la recherche au CEREMA
Thierry BOUTEMY, co-responsable pôle développement ADT
Sébastien CHIRAT, Commissaire aux comptes
Joël CROS, Maire de Sceautres
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Michel DE TRUCHIS, adjoint au Maire de Vernoux-en-Vivarais
Francis DOUILLET, Vice-Président de SOLIHA Ardèche
Vivian DUPRÉ, adjoint au Maire de St Martial
Adrien FEOUGIER, Maire d'Ajoux
Franck FERROUSSIER, conseiller municipal de Cruas
Patrick FOURCHEGU, Maire de Boucieu-le-Roi
Laëtitia GOUMAT, Maire de St-Sylvestre
Laurette GOUYET-POMMARET, adjointe au Maire de Tournon-sur-Rhône
Aurèle HEMERY, représentant la Direction académique des services de l'Education nationale
Pierre LAULAGNET, Maire d'Alba-la-Romaine
Guy MASSOT, Maire de Vallon-Pont-d'Arc
Hervé OZIL, administrateur CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

DP

Dominique PALIX, Présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Christelle REYNAUD, Maire d'Andance
Paul SAVATIER, représentant l'Association des maires d'Ardèche, Maire de St-Vincent-de-Barrès
Claude VERNET, Président de l'Agence de développement des Métiers d'Art

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Equipe du CAUE de l'Ardèche:
Fabrice DI RUSSO, Directeur du CAUE de l'Ardèche
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil, assurant le secrétariat de séance
Wesley BAUDEZ, infographiste, représentant du personnel
Sabine GUIDUBALDI, conseillère, architecte
Vincent LHERM, conseiller, architecte
Corinne MARZIN, comptable
Séverine MONDINO, documentaliste, chargée de communication
Hélène PAGE, conseillère, urbaniste
Myriam VAUTHIER, conseillère, architecte, urbaniste
Patrick YIU, conseiller, architecte

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS AVEC POUVOIR

Jean-Paul CLOZEL, Maire de St-Jean-de-Muzols
Rachel COTTA, Maire de Cruas
Philippe CRESTON, Maire d' Issamoulenc
Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Yann EYSSAUTIER, Maire de St-Félicien
Michelle GILLY, Maire de St-Laurent-sous-Coiron
Michel HEYRAUD, Maire de St-Bauzile
Martine IMBERT, Maire de St-Martial
Daniel NOËL, Maire de Ste-Marguerite-Lafigère
Jean-Paul POULET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche
Frédéric SAUSSET, Maire de Tournon-sur-Rhône
Pascale TOLFO, Vice-Présidente de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Barbara TOUZOT, plasticienne
Michel VILLEMAGNE, Maire de St-Agrève
Pascal WALDSCHMIDT, Vice-Président de la Communauté de communes Beaume Drobie

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS

Bérangère BASTIDE, Maire de Chambonas
David BONNET, Maire de Vion
Yves BOYER, Maire de Baix, Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Jacques CHABAL, Maire du Cheylard

Michel CHANTRE, Maire de St-Jean-Roure
Bernard CHAZAUT, Maire de Larnas
Guy CLEMENT, Maire de Ruoms
Christophe DEFFREIX, Président de la Communauté de communes Beaume-Drobie
Philippe DELAPLACETTE, Maire de Champagne
Sylvie DUBOIS, Vice-Présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, Maire de Villeneuve-de-Berg
Jean-Luc FLAUGERE, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale, Maire de Guilherand-Granges
Ghislaine GIRAUD, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche
Patrice GROS, Directeur académique des services de l'Education nationale
Jean-Pierre JEANNE, Maire de Coux
Clothilde LAFAYE, DGA Attractivité et territoire. Département de l'Ardèche
Thierry LERMET, Maire de St-Désirat
Gilles MARTINEAU, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Driss NAJI, Maire de St-Jean-le-Centenier
Pierre JOUVET, Président de la Communauté de communes Porte de Drom'Ardèche
Jean-Marc MICHEL, Maire des Vans
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture
Max TOURVIEILHE, Maire de Vesseaux
Michel VALLA, Maire de Privas
Jean-Paul VALLON, Maire de Lamastre
Sébastien VERNET, Maire de Rochessauve

Dominique Palix ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et en excusant les absents. Elle remercie également l'équipe du CAUE pour leur fidélité à leur structure et pour l'ensemble de leur travail, leur écoute et leur implication sur le territoire.
Elle remercie vivement la commune de Beauchastel d'accueillir l'Assemblée Générale du CAUE et passe la parole à M.Javelas adjoint à Beauchastel en charge des finances et du tourisme.
Ce dernier excuse Madame Takes Maire de Beauchastel qui rejoindra l'Assemblée Générale plus tard. Il est heureux de recevoir le CAUE dans ce village de caractère et remercie le CAUE de son choix. Un des axes de campagne de la nouvelle équipe municipale était de rendre le vieux village lisible et ouvert. Un partenariat a été engagé avec le CAUE à cet effet.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 17 juin 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Election de trois membres du Conseil d'Administration

La Présidente rappelle que les statuts prévoient le renouvellement des membres élus par l'Assemblée générale tous les trois ans. Trois postes sont à pourvoir : deux renouvellements et un vacant.
Trois candidatures ont été reçues :
M.Roux qui est excusé aujourd'hui, administrateur du CAUE depuis trois ans qui souhaiterait se représenter. Il représente aussi le CAUE à l'ALEC07.
M.Boucher, adjoint à la mairie de Jaujac, village de caractère.
M. Fourchegu, Maire de Boucieu le Roi, village de caractère.
M. Boucher et Fourchegu se présentent et expliquent brièvement leurs motivations.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

DP

Sans autre candidature à ce jour, Dominique Palix demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée en raison du contexte sanitaire.
Elle remercie Franck Caltabiano, administrateur jusqu'à cette année, représentant la commune de Privas, d'avoir participé activement aux conseils d administrations pendant 3 ans.

M. Roux, M. Boucher et M. Fourchegu sont élus à l'unanimité des membres présents.

Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2019.

Dominique Palix fait lecture du rapport moral.

L'année 2019 a renforcé le déploiement du projet d'orientation triennal du CAUE. Un état d'esprit porté vers l'ouverture est un objectif de cette feuille de route.
- L'ouverture ce sont des prises d'initiative : le CAUE est à l'origine de plusieurs actions du Contrat de transition Ecologique piloté par le département.
- L'ouverture c'est être présent au début des projets : le CAUE accompagne la totalité des intercommunalités qui s'engagent dans l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme.
- L'ouverture c'est expérimenter : Le CAUE a innové en accueillant des résidences de professionnels et de chercheurs sur quatre villages pour aborder le sujet de la revitalisation des centres-bourgs, en partenariat avec un réseau national d'écoles d'architecture. La Présidente souligne que cette action a été fortement appréciée par les élus qui leur a permis de penser autrement.
- L'ouverture, c'est la pluridisciplinarité : Le CAUE a œuvré pour que des étudiants aux profils et aux origines différents se mobilisent sur les villages de caractère et croisent leur regard sur des temps longs à Boucieu-le-Roi, à Désaignes et à Chalencon.
- L'ouverture, c'est être à l'écoute des sollicitations du territoire : le CAUE aide les particuliers, par des permanences de proximité, pour transformer leurs idées en projets de construction.
- L'ouverture ce sont des partenariats actifs, le CAUE a proposé aux collèges ardéchois une offre de service adaptée aux attentes des enseignants en liens étroits avec les acteurs incontournables : l'Education Nationale, le Département, la Direction des Affaires Culturelles, le Parc naturel régional des monts d'Ardèche, les intercommunalités…
- L'ouverture c'est (aller) voir ailleurs : le CAUE a organisé un voyage d'étude à Nantes ouvert aux membres du réseau « embelissement-cadre de vie » afin de découvrir des réalisations paysagères (notamment un cimetière-parc) et des œuvres d'art contemporain.
- L'ouverture c'est le travail en réseau supra-départemental : le CAUE a été moteur dans l'organisation du palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « valeurs d'exemples » initié par l'union régionale AURA. En Ardèche, trois projets ont été primés.
Dominique Palix souligne que les choses avancent dans la bonne direction même si des marges de progrès existent. Le CAUE satisfait les communes qui continuent à le solliciter, il est un acteur apprécié du territoire ardéchois.
Elle remercie toutes les personnes impliquées dans les initiatives 2019.

Le rapport d'activités 2019

La présentation synthétique est faite par chaque membre de l'équipe en charge d'une action.

- Le conseil aux particuliers
  Action présentée par Patrick Yiu conseiller, architecte. En 2019, 174 rendez-vous ont été assurés dans le cadre des permanences architecturales, sur des projets variés d'habitat, d'agencement…Le rôle du CAUE est d'accompagner vers la qualité architecturale, le projet doit se faire de façon durable avec une économie de moyens.

Les conseils ont été réalisés dans 13 sites d'accueil, mairies ou sièges d'intercommunalités, ce qui permet de créer du lien avec les services instructeurs du droit des sols. Ils se déroulent aussi au siège du CAUE où se trouve la bibliothèque qui permet de partager l'architecture avec l'appui des ouvrages.
Les accueils réalisés en visioperm@nences pour les particuliers éloignés d'Ardèche, sont en forte augmentation.
Trois architectes conseillers assurent ces nombreux créneaux.

- Les accompagnements aux collectivités
  Fabrice Di Russo présente cette action qui est l'ADN du CAUE et qui représente 50% du temps de travail des salariés. Sur 2019, vingt nouvelles conventions d'accompagnement ont été signées. Avec l'effet fin de mandat les communes ont finalisé leurs dossiers et l'équipe a travaillé sur les conventions antérieures.
  Le CAUE a travaillé sur la mise en œuvre des divers PLUi notamment sur la Communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche, pour sensibiliser les élus à la prise en compte de cet outil de planification.
  Fabrice Di Russo précise que 24 % des interventions du CAUE ont porté sur du bâtiment, 25% sur les espaces publics, 36% sur les projets urbains (les communes font appel au CAUE pour une approche globale sur leur village) et enfin 15% des interventions portent sur les documents d'urbanisme (avec la montée en puissance des intercommunalités qui prennent en main le dispositif des PLUi).

  Michel De Truchis adjoint à Vernoux-en-Vivarais témoigne de l'accompagnement du CAUE sur sa commune qu'il qualifie d'expérience extraordinaire. Le travail portait sur une approche globale du centre-bourg. Les élus et les habitants y ont participé et il remercie encore le CAUE de cet accompagnement.

- Consult'action
  Sabine Guidubaldi, conseillère, architecte présente cette action initiée par le CAUE, le PNR des Monts d'Ardèche et le réseau ERPS (Espace rural & projet spatial) qui avait pour objet de penser les ruralités de demain.
  Il s'agissait de faire venir sur le territoire de jeunes professionnels issus de domaines différents : de l'aménagement, du développement local, de la sociologie, ou de la philosophie et d'associer un chercheur à chaque équipe. Les résidences professionnelles portaient sur quatre communes aux identités différentes (Le Cheylard, Ste Marguerite Lafigère, St Cirgues en Montagne et st Victor).
  Chaque équipe portait un regard croisé sur une commune.
  Le fait d'associer la population par des démarches participatives a été une réussite. Cela a été très apprécié des élus qui ont découvert qu'on pouvait associer des habitants pour faire du projet, pour réfléchir sur la commune et la redécouvrir.

- Les urba sessions
  Hélène Page, conseillère, urbaniste présente les urba-sessions qui sont des formations à destination des élus et techniciens ardéchois coordonnées avec le PNR des Monts d'Ardèche depuis 2014.
  En 2019 année de fin de mandat, deux formations ont eu lieu sur des thématiques d'actualité :
  - Urba-session « de l'énergie dans l'urbanisme ». Intervenants et chercheurs ont participé avec des retours d'expériences d'élus. Comment peut-on intégrer l'énergie dans toutes les échelles d'un projet, dans les réflexions d'aménagement du territoire ou dans le cadre d'un projet architectural.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

DP

- Urba-session sur les orientations d'aménagement et de programmation. Pour montrer dans cette phase de réflexion, comment on peut réfléchir en amont les outils de l'urbanisme. Cette session était plus technique, intéressante car elle a permis de croiser les regards des urbanistes qui travaillent dans la planification et ceux qui travaillent dans l'instruction.

- Le Villab
  Myriam Vauthier, conseillère, architecte, urbaniste, présente cette action qui est un laboratoire d'idées sur la démarche villages de caractère.
  Cette action est co-portée par le CAUE et l'ADT en partenariat avec la COMUE (communauté université Grenoble Alpes) avec un financement par le programme européen LEADER Ardèche3.
  Sept étudiants ont été accueillis en 2019 d'horizons différents en terme de parcours universitaire : architecture, patrimoine, urbanisme, paysage, environnement, et un anthropologue pour apporter une nouvelle dimension à l'étude. Ils ont été en immersion 4 mois sur le territoire. Les villages étudiés en 2019 étaient Boucieu-le-Roi, Désaignes et Chalencon. Les étudiants ont porté un regard neuf, pluridisciplinaire et de longue durée sur ces trois villages de caractère.
  A mi-chemin de leur stage ils ont restitué un diagnostic à l'occasion duquel ils présentaient des enjeux, des pistes de valorisation, partagés lors de table ronde avec les élus. Sur la 2ème partie du stage, les étudiants développaient des projets plus opérationnels choisis en concertation avec les élus, accompagnés par une démarche participative des habitants et des visiteurs affirmée.
  En 2019 trois projets ont été développés : à Désaignes, agriculture avec la valorisation touristique et culturelle des terrasses en cours d'enfrichement sur la commune. A Chalencon, « sous les voitures la place » réflexion engagée sur les pratiques de l'espace public et plus particulièrement sur le stationnement avec des ateliers menés en concertation. A Boucieu-le-Roi, un diagnostic patrimonial mené et une approche de la délimitation d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

  Thierry Boutemy, co-responsable du pôle développement ADT, remercie chaleureusement le CAUE pour cette action VILLAB originale et riche. La session 2019 a été marquée par la diversité des projets et les relations humaines et sociales dans ces petites communes.
  La session 2021 est attendue avec impatience.

- Ateliers hors les murs
  Vincent Lherm, conseiller, architecte, présente cette action qui a accueilli 130 étudiants en 2019 issus d'écoles d'architecture et d'urbanisme. Ils ont travaillé sur des territoires très variés : sur des petites communes comme à St Pierreville jusqu'à des territoires beaucoup plus grands comme la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche par exemple. Les temps de résidence étaient assez courts, ils travaillaient sur un ou deux semestres sur le sujet en lien avec l'équipe pédagogique et les acteurs du territoire. Des temps forts avec les habitants, les élus, les partenaires, les associations et collectifs se sont déroulés durant ces résidences.
  Des compilations et illustrations de ces divers ateliers sont en train d'être produits.

- Valeurs d'exemples
  Vincent Lherm commente aussi cette action qui était un palmarès d'architecture, d'urbanisme et de paysages initié par l'union régionale des CAUE. Gros travail de préparation entre les 11 CAUE de la région. De nombreuses candidatures ont été

reçues qui montrent la diversité des réalisations qui existent dans tous les départements urbains ou ruraux.
Des prix du jury institutionnel ont été décernés ainsi que des prix du public.
En Ardèche 34 dossiers ont été déposés dont deux qui ont eu un prix du public : l'enclos à Lanas, les bogues du Blat à Beaumont et un qui a eu une mention spéciale au niveau régional : le mobilier du partage des eaux du designer Eric Benqué conçu pour le Parc naturel régional des monts d'Ardèche.

- Les paysages forment la jeunesse
  Fabrice Di Russo présente cette action qui est dans la dynamique du CAUE de se rapprocher des jeunes. Ce sont les collégiens qui sont ciblés et sensibilisés à leur cadre de vie, à l'évolution de leur paysage, au vivre-ensemble et à la citoyenneté.
  2019 a vu la clôture de la première édition du projet avec l'inauguration de la fresque réalisée par les élèves de la cité scolaire du Cheylard.
  Sur le Pouzin et St Agrève , les actions sont en stand-by à cause de la Covid.
  Sur St Sauveur de Montagut, les collégiens ont travaillé autour de la Dolce Via, sur le sujet des économies d'énergie et de la production d'énergie liée à la rivière.
  Des petits films sont en ligne sur le site Internet du CAUE qui présentent les différentes étapes du projet sur St Sauveur de Montagut et la manière dont les enseignants, les équipes de l'Education Nationale, du PNR des Monts d'Ardèche et du CAUE ainsi que les prestataires accompagnants ont pu faire mûrir ce projet.

- Un hall grand ouvert aux expositions
  Séverine Mondino, documentaliste, chargée de communication, présente cette action. La volonté du CAUE était de privilégier des partenariats de qualité au travers des expositions. Quatre se sont déroulées en 2019 :

- En mars-avril « Revivre en centre-bourg » dont les panneaux étaient issus d'un concours d'idées initié par le CAUE de l'Aude dans deux villages de moins de 1000 habitants.
- De mai à septembre « Storytelling, fragments d'histoires » le CAUE a accueilli les œuvres de Wilfried Almendra, dans le cadre d'un partenariat avec la galerie du théâtre de Privas. 250 collégiens et lycéens ont pu visiter cette exposition sur cette période.
- En octobre et novembre « Matières en lumière » exposition numérique prêtée par le CIAF, association représentant l'architecture française au niveau international, donnant à voir le travail d'architectes utilisant des matériaux sains pour réaliser une architecture contemporaine. L'art d'éco bâtir avait complété cette expo avec des matériaux bio-sourcés à toucher sans modération.
- En Décembre « Une fibre pour le bois ? » avec les panneaux des deux dernières années du prix régional de la construction bois en Auvergne Rhône-Alpes réalisés par FIBOIS. Une conférence lors du vernissage « pourquoi et comment construire avec le bois local ? » réunissant professionnels et grand public a eu un impact considérable sur la visibilité de l'exposition.

La Présidente souligne que toutes ces actions montrent le prisme très large du CAUE encore largement méconnu du grand public.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

Comptes de l'exercice 2019 et rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat

Fabrice DI RUSSO présente le compte de résultat de l'exercice 2019 en l'absence de Sylvie Dubois, Vice-Présidente du CAUE, excusée.

Le total des charges est de 844 964,51 euros. Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour 609 021,83 euros, frais de fonctionnement pour 150 878,29 euros et actions du projet d'orientation pour 85 064,39 euros.

Le total des produits est de 796 133,33 euros. Les recettes sont reparties sur 3 postes : la part de la taxe départementale affectée pour 600 000 euros, la participation des collectivités à travers les conventions d'accompagnement et les adhésions pour 84 214,88 euros et les autres recettes pour 111 918,45 euros, notamment celles que le CAUE va chercher pour financer le programme d'actions.

Le Directeur précise quelques points spécifiques :

Sur les dépenses :
Les frais de dépenses sont maîtrisés.
- Une bonne articulation avec le Département concernant notamment l'entretien des véhicules.
- Une augmentation de 2,2% des dépenses liées au personnel qui intègre à la fois l'évolution liée à la convention collective (1% par an en moyenne) et une politique salariale pour une convergence des rémunérations pour des postes à responsabilités comparables.

Sur les recettes :
- un apport de la taxe d'aménagement conforme à la convention financière avec le Département,
- un effet « fin de mandat » avec un fléchissement léger des participations des collectivités,
- des partenaires qui participent activement au financement des actions : l'Etat pour plus de 55 000 euros pour notamment Consult'action, l'Europe à travers le LEADER Ardèche3 et le VILLAB et d'autres partenariats avec l'Agence de développement touristique pour les villages de caractère.

L'année 2019 s'achève par un résultat négatif de 48 831,18 €.
Ce déficit a été anticipé. Il était prévu sur le budget 2019 un déficit de 110 710 euros. Le CAUE a puisé dans le fonds associatif pour financer les actions.

Bilan

Le bilan 2019 fait apparaître un actif immobilisé de 8 453,39 euros, le CAUE n'est pas propriétaire et ne possède pas de patrimoine. L'actif circulant est de 823 663,93 euros, dont 580 845, 99 euros de trésorerie.

Sébastien Chirat, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport sur les comptes annuels (clos au 31 décembre 2019) qui sont portés à la connaissance des administrateurs et des membres de l'association et du rapport dit spécial (conventions qui pourraient intervenir entre l'association et certaines personnes).
Dominique Palix soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat déficitaire de l'année au fonds associatif.
Les comptes financiers 2019 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus à la Présidente et le résultat déficitaire de l'exercice soit 48 831,18 euros est affecté au fonds associatif.

La Présidente précise qu'après cette affectation le montant du fonds associatif sera de 590 615 euros.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

Programme d'actions 2020

Dominique Palix souligne que de nombreuses actions ont été faites malgré le contexte sanitaire difficile depuis le mois de mars.
Elle remercie Wesley Baudez qui a pu permettre aux salariés d'être reliés pendant le confinement au CAUE et de pouvoir télétravailler.
Toute l'équipe a été opérationnelle pendant le confinement. Les sollicitations des communes n'ont pas cessé notamment Le Teil pour l'église de Mélas, Pendant le confinement et suite aux élections municipales, les sollicitations des collectivités sont toujours nombreuses.

Fabrice Di Russo relève que trois termes protection, frustation et mobilisation marquent cette année.

- Sur la protection : très rapidement dès l'annonce du confinement, le CAUE s'est organisé pour pouvoir télétravailler, l'équipe a joué le jeu. Une réunion en visio une fois par semaine était organisée où on faisait le tour de l'état de santé de chacun et de l'état d'avancement des projets. Il remercie l'équipe d'avoir été pleinement mobilisée sur ce dispositif.
  Les sept étudiants du VILLAB devaient commencer leur stage le 16 mars, lendemain du confinement. Le CAUE a du s'organiser pour annuler le déplacement des stagiaires. Nourhan Kassem, libanaise, ne pouvant rentrer dans son pays vu le contexte, a été accueillie au CAUE pour pouvoir faire son mémoire en partenariat avec l'ADT.

- Sur la frustation : Des actions de sensibilisations ont du être reportées : le Villab, les ateliers hors les murs… Dans les mois prochains ou en 2021 ces actions seront réactivées.

- Sur la mobilisation : Une mise à jour sur un certain nombre de projets ainsi qu'une évaluation du projet d'orientation sur les deux premières années, ont été menées.
  Le CAUE a choisi de ne pas aller sur du chômage partiel pendant le confinement, au regard de la charge de travail des salariés et dans une logique de solidarité nationale, ce plan d'urgence devant bénéficier aux structures et entreprises qui en avaient le plus besoin.

Fabrice Di Russo présente les sujets sur lesquels l'équipe du CAUE se mobilise en 2020.

- Les collectivités
  - Accompagnement des projets locaux : Dès la phase de confinement et le 2ème tour des élections passé, de nombreuses sollicitations sont arrivées. Plus de 40 communes et intercommunalités ont contacté le CAUE en 2020 pour travailler avec lui.
  - Les bons plan(t)s :
  Cette année les visites de notre comité d'experts n'ont pu avoir lieu dans les communes pour donner des avis sur les espaces verts. Par contre, en cette fin d'année deux actions sont envisagées :
    - un appel à projet a été lancé à toutes les communes ardéchoises pour qu'elles s'engagent sur du fleurissement participatif. L'idée est que les habitants puissent être acteurs de cette végétalisation. Une vingtaine de réponses ont été enregistrées à ce jour, une priorisation sera faite en 2020 mais le CAUE accompagnera et soutiendra les communes intéressées par la suite.
    - Action « Envie d'arbres en vie » qui consiste à faire prendre conscience dans le cadre de la transition écologique que l'arbre est central sur les questions d'aménagement. Que sait-on d'eux ? pourquoi leur proximité favorise notre bien être ?...Trois journées et des ateliers sont prévus en octobre et novembre.

DP

- Les urba-sessions :
Un travail avec la DDT et le PNR des Monts d'Ardèche est en cours. Une urba-session se déroulera le 6 novembre « Projet de territoire à l'heure de la transition ».
Un travail est en cours aussi avec l'Association des maires de l'Ardèche qui engage des formations à destination des nouveaux élus notamment un b.a ba de l'urbanisme.

- Les jeunes
  - VILLAB :
    L'idée en 2021 est de partir sur les quatre villages fléchés en 2020 mais c'est l'ADT et les villages de caractère qui choisiront. Le CAUE adaptera son offre de service en fonction.
  - Ateliers Hors les murs :
    Le CAUE a travaillé sur le territoire de la Communauté de communes Sources et Volcans d'Ardèche avec l'école d'architecture de Nancy. Une restitution est prévue le 9 octobre à Jaujac.
    Sur le territoire de la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche, le CAUE a été présent. L'idée est de revoir la méthode et le dispositif pour être davantage plurisdisciplinaire sur 2021.
  - Les paysages forment la jeunesse :
    Sur 2020-2021 trois collèges seraient partants : Lamastre, Les Vans et Joyeuse.

- Le grand public
  - Permanences architecturales :
    Les visioperm@nences ont bien fonctionné. Quantitativement on arrive au même nombre que les permanences in situ annulées en raison de la Covid. Depuis septembre les permanences en présentiel dans les sièges des intercommunalités et mairies ont pu reprendre.
  - Un hall (grand) ouvert aux partenariats :
    Trois expositions en 2020 :
    En début d'année, l'exposition consacrée au palmarès Fibois. De fin septembre à fin octobre, l'exposition « Valeurs d'exemples » pour valoriser l'ensemble des 34 candidatures ardéchoises de ce prix régional. En fin d'année une exposition en partenariat avec le Département et notamment Muséal, sur les pierres voyageuses.

Le budget 2020:

La Présidente présente ce budget :

- En dépenses :

Pour un total de 813 477 euros, les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour 620 500 euros
- Frais de fonctionnement : 153 777 euros, maîtrisés et adaptés. Les frais de déplacements en moins ont compensé les frais des locaux et leur entretien dû à la Covid.
- Programme d'actions : 39 200 euros

- En recettes :

Elles s'élèvent à 813 477 euros, leur composition est la suivante :

- 600 000 euros de taxe d'aménagement, (conforme à la convention financière avec le Département).
- 77 000 euros de recettes liées aux collectivités et aux adhésions qui sont en légère baisse dûe au contexte électoral.
- 1 733 euros de subventions pour le programme d'actions
- 28 677 euros d'autres recettes : opérations d'ordre et recettes liées au scolaire
- 106 067 euros de prélèvement sur fonds associatif conforme au projet triennal

Dominique Palix rappelle que le CAUE a le soutien indéfectible du Département à travers la taxe d'aménagement.

La Présidente soumet au vote le programme d'actions 2020 et le budget prévisionnel qui l'accompagne.
Pas de remarques, ni d'abstentions.
Le budget et le programme d'actions 2020 sont donc votés à l'unanimité

Concernant les perspectives 2021, un échange a eu lieu avec le Président du Département en mai.
Le Président du Département compte sur le CAUE à travers le Contrat de Transition Ecologique (CTE) pour que ce dernier soit de bon conseil auprès des élus et auprès des jeunes. Un avenant à la convention qui lie le Département et le CAUE se concrétisera sur 2021. La Présidente le présentera au prochain Conseil d'Administration.
La priorité est d'accompagner la transition écologique concernant notamment l'environnement et les paysages. Les CAUE doivent intégrer les changements climatiques dans leur perception des choses.

Dominique Palix donne la parole à Madame Takes Maire de Beauchastel enchantée d'accueillir le CAUE pour l'Assemblée Générale dans son joli village de caractère.
De nombreux projets sont à l'étude et accompagnés par le CAUE.

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique Palix lève la séance à 18 heures 45 après avoir remercié les personnes présentes à cette Assemblée Générale de leur attention et les avoir conviées à un moment convivial qui clôturera cette journée.

La Présidente

Dominique PALIX

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr